

Rapport d'activité 2025

*Ensemble,
participons à la gestion de l'eau et à la valorisation du territoire*



Ruisseau du Coudreau Bois-Fichet (79)



Mesdames, Messieurs, chers collègues,

L'année 2025 a montré combien la gestion de l'eau et des milieux aquatiques est au cœur des enjeux de nos territoires. Les réflexions menées dans la continuité de l'étude sur la ressource en eau, les milieux et les usages actuels et futurs (étude dite HMUC) s'inscrivent dans cette logique.

Les projets 2025 témoignent de la volonté d'agir concrètement, au plus près du terrain, en s'appuyant sur une expertise technique reconnue et une concertation avec les collectivités et acteurs locaux. Ce rapport met en lumière l'importance de cette synergie. Que ce soit les équipes sur le terrain, les élus du comité syndical et les partenaires, toutes et tous ont œuvré pour la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux de la Sèvre Nantaise sur l'ensemble du bassin versant.

Parmi les actions, plus de 15 kilomètres linéaires de cours d'eau ont été restaurés, 10 kilomètres de haies plantés, une quinzaine de mares créées ou restaurées, près de 65 000 analyses de la qualité de l'eau réalisées sur 20 stations de suivi. Sans oublier toutes les actions sur les volets sensibilisation et valorisation.

Ce rapport d'activité illustre la richesse et la diversité des missions portées par l'Établissement. Merci à tous les acteurs du bassin versant pour leur mobilisation.

Florent Limouzin

Président de l'Établissement Public Territorial
du Bassin de la Sèvre Nantaise

Sommaire

- 1 Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin p. 4
- 2 Le SAGE et ses programmes d'actions p. 8
- 3 Les actions menées en 2025 p. 11
- 4 Vie et fonctionnement de la structure p. 28

2025

Quelques faits marquants

2025



Janvier

Forum agricole

Co-organisé entre l'EPTB de la Sèvre Nantaise et les partenaires agricoles, il a rassemblé près de 120 personnes dont 80 agriculteurs pour leur apporter des réponses et des solutions face au changement climatique. (Lire p17)



Mai

Campagne de sensibilisation

« Tous nos gestes comptent ! » Objectif : montrer à tous les habitants du bassin versant que chaque geste compte pour préserver la qualité et la quantité d'eau. Six affiches interpellent et invitent à changer nos pratiques sur six gestes au quotidien. (Lire p27)



Eté

Les travaux milieux aquatiques

La période estivale est privilégiée pour restaurer les cours d'eau et limiter ainsi les impacts sur les écosystèmes tout en assurant une conduite efficace des travaux sans altérer les milieux aquatiques. Près de 15 km de cours d'eau ont été restaurés en 2025. Ici, le ruisseau de la Grande Cousinière à Mauléon (79). (Lire p20)



Eté

Le moulin de nid d'oie retrouve une nouvelle jeunesse

L'EPTB Sèvre Nantaise accueille les chantiers solidaires de l'Association Animaje. Depuis 2021, des dizaines de jeunes volontaires motivés sont passés dans le moulin pour y faire les travaux de restauration et de sauvegarde nécessaires à sa conservation. Cet été, le plancher, la passerelle, les engrenages et l'enduit des murs ont été refaits. (Lire p25)



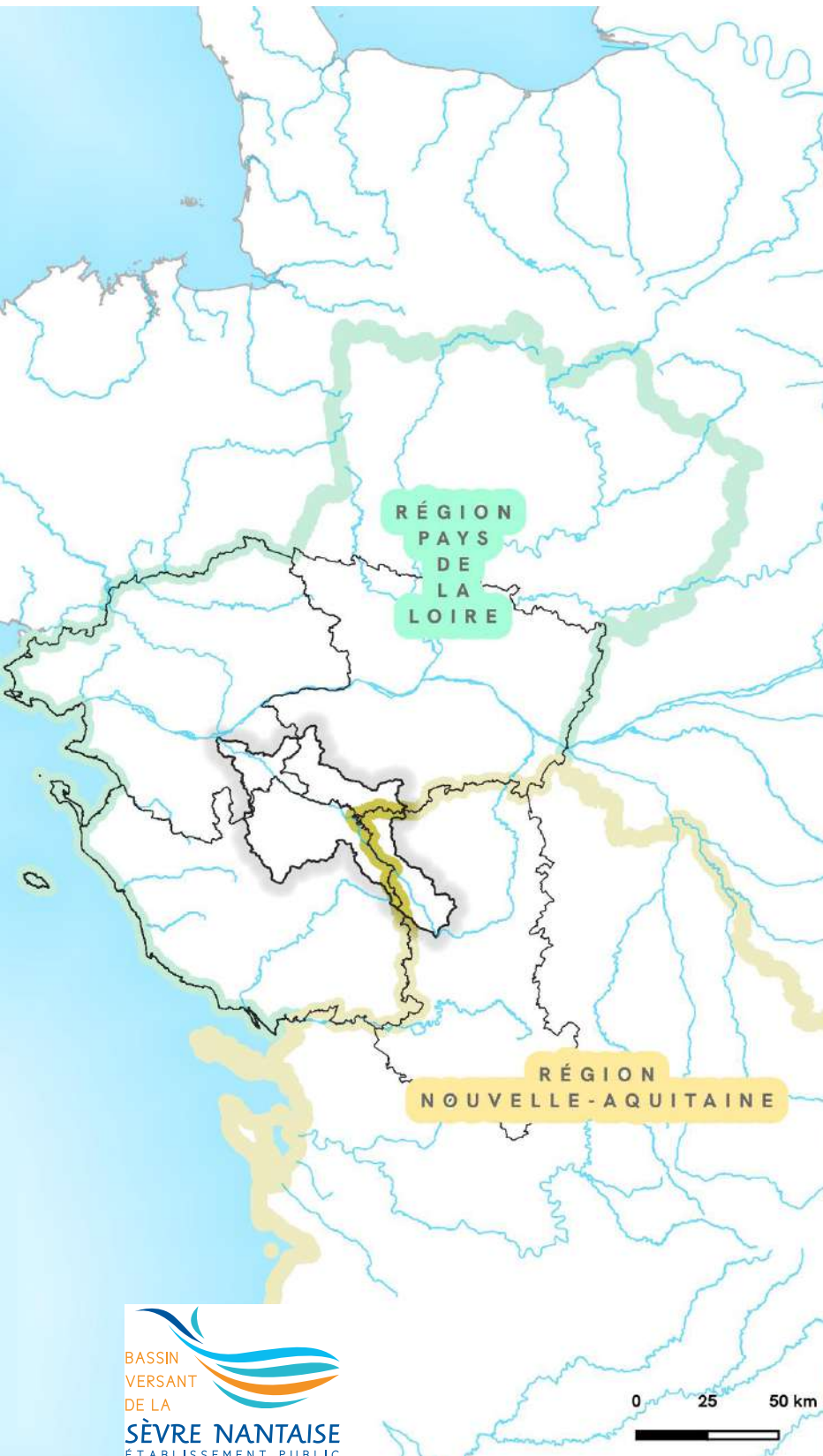
Septembre et novembre

Deux nouveaux Présidents à l'EPTB et à la CLE du SAGE

À la suite de la démission de Jean-Paul Brégeon de ses fonctions municipales à la Ville de Cholet, le Comité syndical d'une part et la CLE d'autre part, se sont réunis afin de procéder à de nouvelles élections. Florent Limouzin a été élu Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise et Pascal Lagouée, Président de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise. (Lire p6 et 9)

1

Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



Chiffres clés

352 600

habitants sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise (population de 2021)

2 405 km
de cours d'eau

Le bassin de la Sèvre Nantaise est situé à :

78%
sur la Région
Pays de la Loire

22%
sur la Région
Nouvelle
Aquitaine

43%
en Vendée

22%
en Deux-Sèvres

21%
en Maine-et-Loire

14%
en Loire-Atlantique



Élection du nouveau Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

Jeudi 25 septembre 2025, à la suite de la démission de Monsieur Jean-Paul Brégeon de ses fonctions municipales à la Ville de Cholet, et par conséquent de son mandat de Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise, le Comité syndical de l'établissement s'est réuni afin de procéder à l'élection d'un nouveau Président.

À l'issue du scrutin, Monsieur **Florent Limouzin**, vice-Président à la Communauté d'Agglomération de Terres de Montaigu et maire de Montaigu-Vendée, a été élu à l'unanimité Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise.



Le nouveau Comité syndical depuis le 25 septembre 2025 avec, au centre, Sylvie Rochais et Florent Limouzin.

Renouvellement du Bureau

L'Agglomération de Cholet, par délibération de son Conseil Communautaire du 15 septembre 2025, a désigné Madame **Sylvie Rochais** en qualité de représentante au sein du

Comité syndical de l'EPTB. Lors de la séance du 25 septembre, les membres ont élu Madame Sylvie Rochais au poste de 2^e vice-Présidente.

Chiffres clés



+ d'infos sur : sevre-nantaise.com/deliberations

Les missions de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a pour objet d'impulser, de faciliter et de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des milieux aquatiques et des milieux naturels, la prévention des inondations et la mise en valeur des cours d'eau à l'échelle du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sèvre Nantaise (SAGE).

Il définit une stratégie cohérente d'actions et veille à la cohérence des projets et des démarches engagés sur son périmètre, dans les principes de solidarité de bassin et de subsidiarité.

Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB)

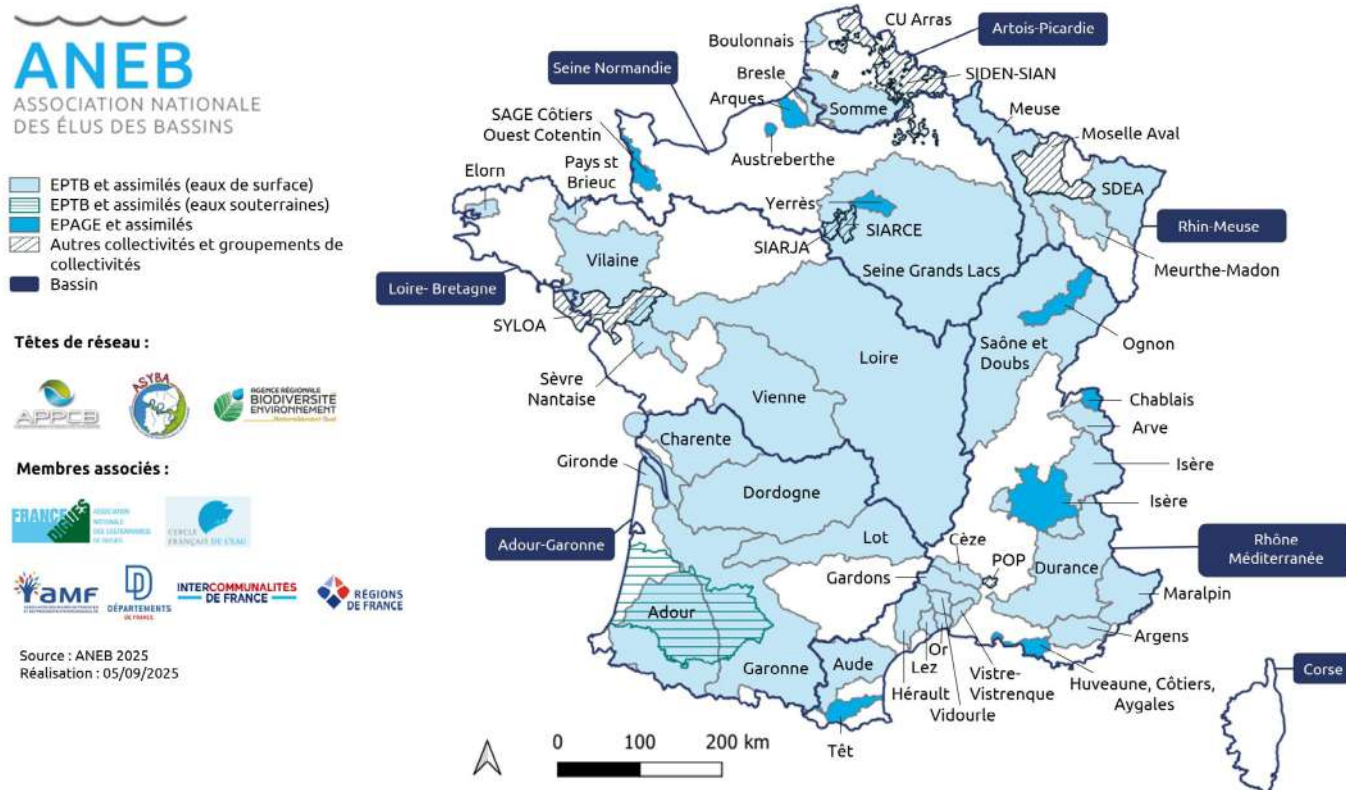
L'ANEB réunit élus et acteurs engagés pour :

- contribuer à une sensibilisation la plus large possible sur l'importance des politiques de l'eau, notamment face à l'urgence des changements climatiques ;
- réclamer et accompagner la mise en place d'une organisation territoriale favorisant de manière pérenne et opérationnelle la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant ;
- défendre les principes de solidarité entre les territoires et la prise en compte des besoins des collectivités, quelle que soit leur taille, dans la définition et la mise en oeuvre des politiques de l'eau.

Elle rassemble :

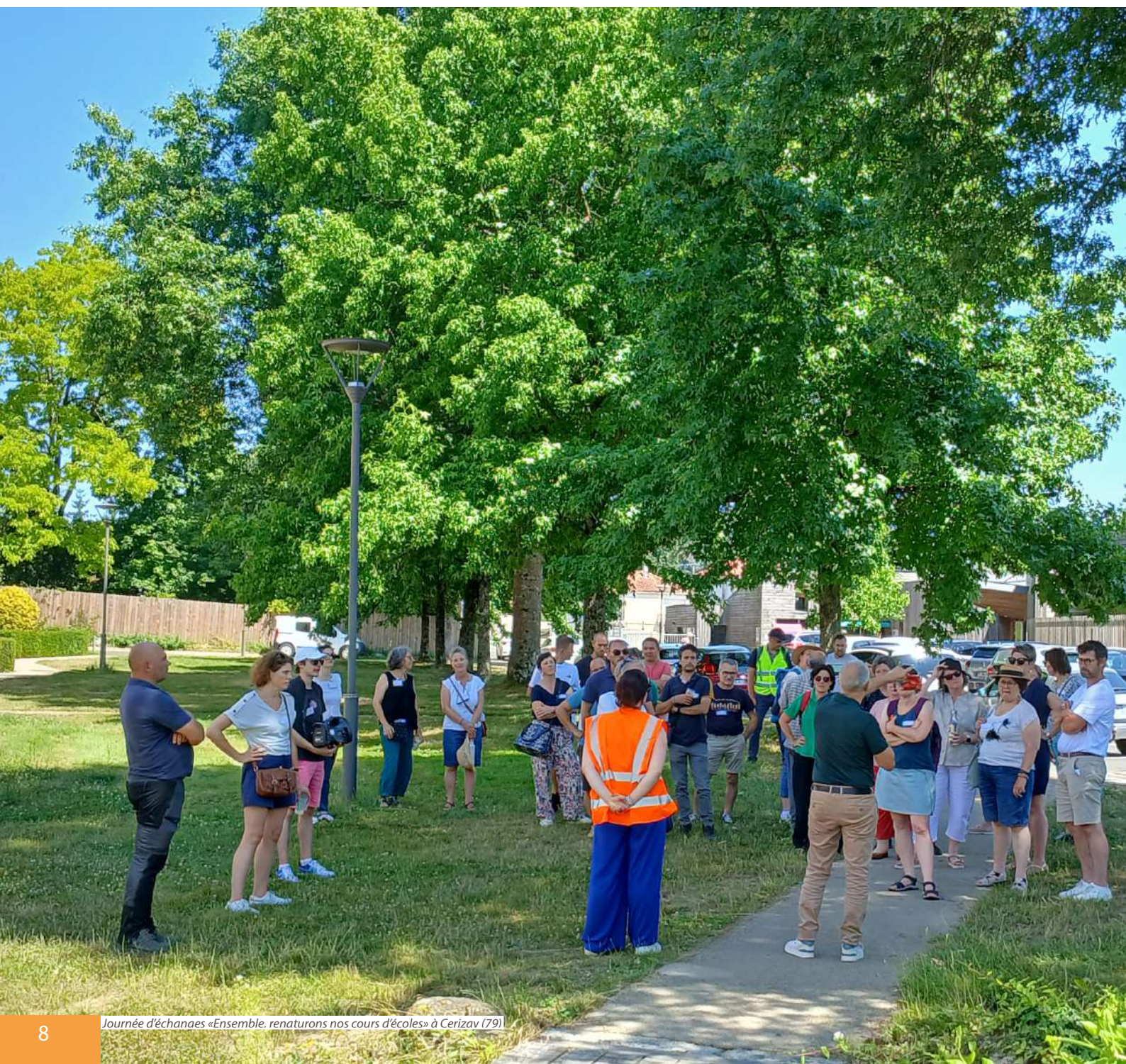
- des membres élus (élus des EPTB, des EPAGE et syndicats de bassin-rivière, des collectivités locales, Présidents de CLE, élus représentants de structures têtes de réseaux, Parlementaires)
- des membres institutionnels (collectivités territoriales et leurs groupements, notamment EPTB et EPAGE, associations, organismes techniques et scientifiques, ...).

Structures membres de l'ANEB (2025)



2

Le SAGE et ses programmes d'actions



Élection d'un nouveau Président et de deux vice-Présidents



La CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise le 24 novembre 2025

Pascal Lagoguée, vice-Président à l'EPTB Sèvre Nantaise, à l'Agglomération du Bocage Bressuirais – et maire de Saint-Maurice Etusson, a été élu Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) le 24 novembre 2025. Il succède à Jean-Paul Brégeon (Cholet Agglomération), Président de 2020 à 2025.

Deux nouveaux vice-Présidents ont également été élus :

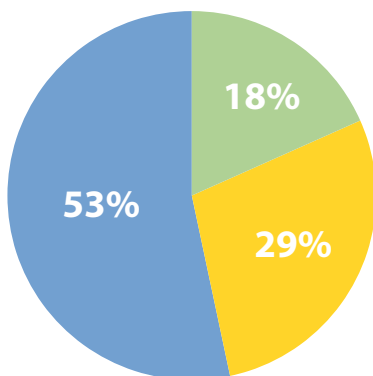
- Madame Sylvie Rochais est élue 2^{ème} vice-Présidente de la CLE du SAGE, issue du collège des élus
- Monsieur Fabien Chauveau est élu 4^{ème} vice-Président de la CLE, issu du collège des usagers

Modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

La composition de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise a été modifiée par arrêté préfectoral le 15 octobre 2025 et concerne les représentants des chambres d'agriculture et de l'EPTB Sèvre Nantaise.

La CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise est composée de **60 membres** répartis en 3 collèges :

- Collège n°1 des représentants des collectivités et de leurs groupements (**32 membres**)
- Collège n°2 des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations (**17 membres**)
- Collège n°3 des représentants de l'État et des établissements publics (**11 membres**)



La composition de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise

Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Une fréquence de réunions a été établie afin d'avoir une réunion mensuelle de la CLE ou du bureau de la CLE selon les ordres du jour.

Chiffres clés

5
réunions de
la CLE

4
réunions du
Bureau de CLE



+ d'infos sur : sevre-nantaise.com/page/le-schema-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sage

Contrat Territorial Eau Sèvre Nantaise 2024-2026

Le 2^{ème} Contrat Territorial Eau rassemble les partenaires suivants : l'EPTB de la Sèvre Nantaise, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, la Région des Pays de la Loire, les Départements de Loire Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, l'Etat et la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre Nantaise. Il associe : APAD, Bio Nouvelle-Aquitaine, Bocage Pays Branché, CAVAC, CAVEB, CEN Nouvelle Aquitaine, CEN Pays de la Loire, CER France Poitou-Charentes, CER France Vendée, Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, Cholet Agglomération, CIVAM du Haut Bocage, Communauté de communes du Pays de Pouzauges, CPIE Sèvre et Bocage, Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération des Cuma des Deux-Sèvres, Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fondation des pêcheurs, GAB85, GRAPEA, Mauges Communauté, Sèvre environnement, Union des Cuma Pays de la Loire, Vendée Eau.

Les signataires du contrat ont pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. Pour cela, ils ont convenu d'un programme d'actions jusqu'à fin 2026.

Les actions porteront en particulier sur :

- › la protection de la ressource en eau potable,
- › la qualité des eaux,
- › la qualité des milieux aquatiques,
- › la gestion quantitative de la ressource en eau (étiages et inondations),
- › la valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

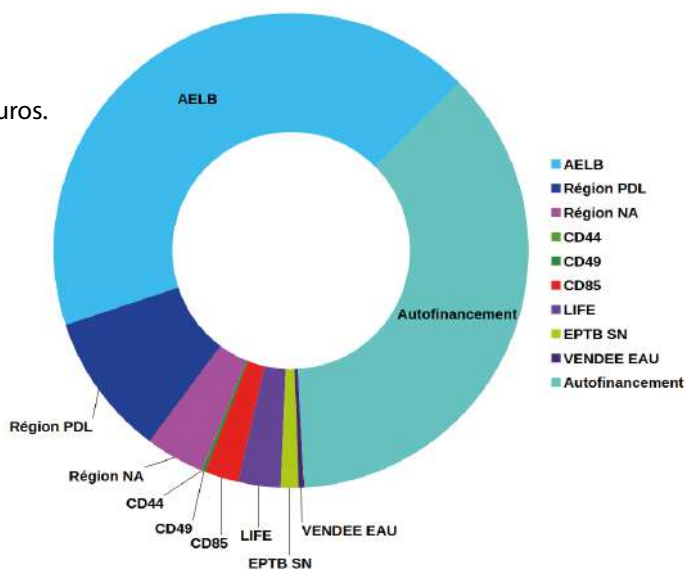
Synthèse 2024–2026

Le coût prévisionnel des actions est évalué à 15,6 millions d'euros.

La part de financement public est estimée à :

	Montant de subventions (k€)
Agence de l'Eau Loire Bretagne	6218
Région Pays de la Loire	1426
Région Nouvelle Aquitaine	590
Département 44	4
Département 49	31.5
Département 85	336
LIFE	418
EPTB de la Sèvre Nantaise	177
VENDEE EAU	56

Montant global des actions : 15,6 M€



Le Contrat Territorial Eau, un outil commun pour faciliter l'action locale et mutualiser les financements

Pour agir efficacement en faveur de la reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques en Pays de la Loire, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, la Région des Pays de la Loire, les Départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, l'État et les Commissions Locales de l'Eau favorisent l'approche territoriale et contractualisent avec les acteurs locaux au travers d'un outil commun : le Contrat Territorial Eau (CT Eau).

Selon les enjeux des territoires, les CT Eau concernent un ou plusieurs thèmes : la lutte contre les pollutions diffuses, la restauration des cours d'eau et des zones humides ou encore la gestion quantitative, par exemple.

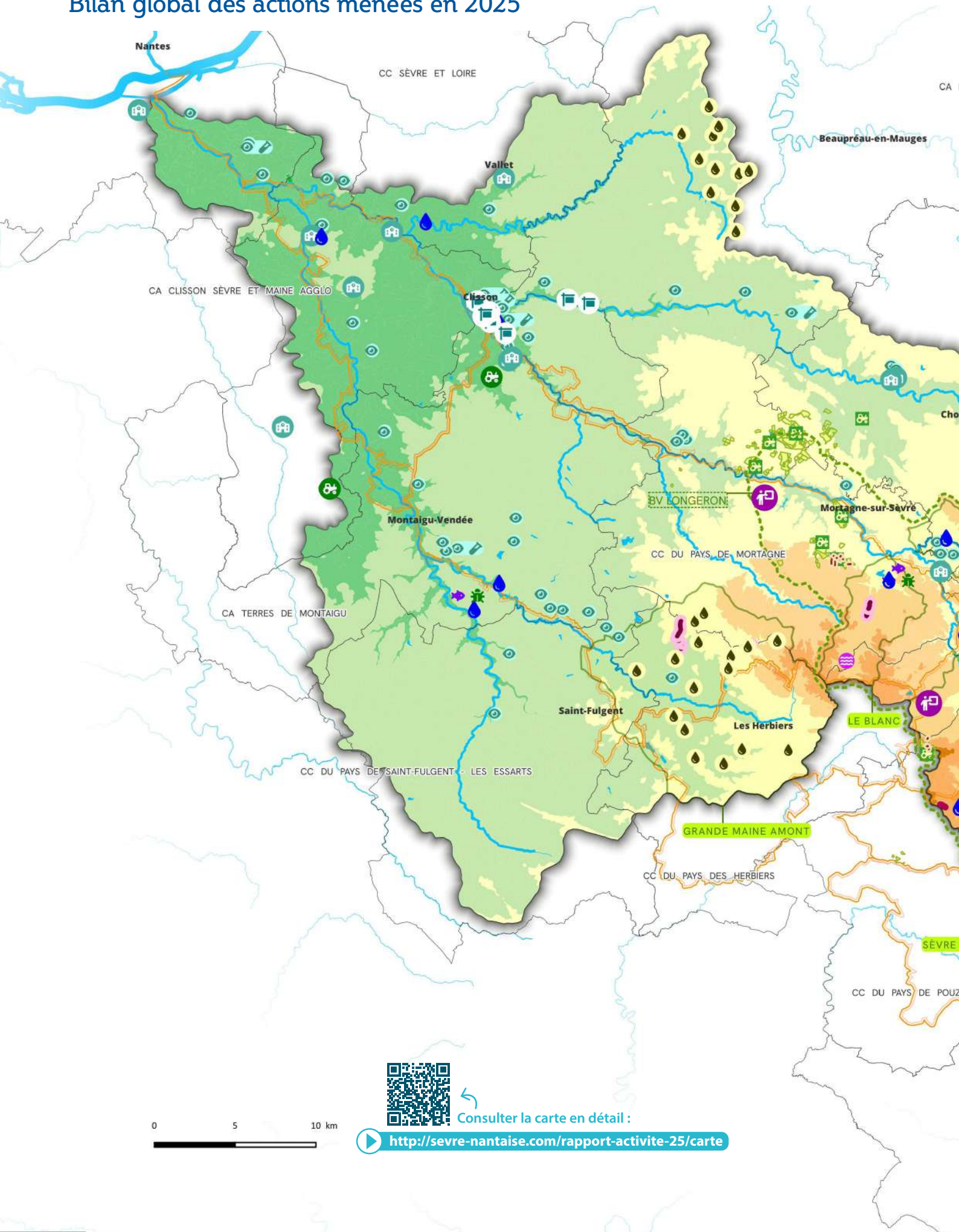
Le Contrat Territorial Eau, c'est :

- › un territoire hydrographique cohérent, le bassin versant d'un cours d'eau ou/et d'une nappe souterraine,
- › des enjeux identifiés et partagés,
- › des acteurs qui s'associent pour répondre aux enjeux de l'eau,
- › un porteur de projet qui veille à la coordination des actions,
- › des maîtres d'ouvrage mobilisés,
- › une stratégie pour l'eau et une feuille de route sur 6 ans, un programme d'actions de 3 ans,
- › la condition pour obtenir certains financements de l'agence de l'eau et de la Région des Pays de la Loire,
- › un accompagnement technique et financier de l'agence de l'eau, de la Région des Pays de la Loire, des Départements, de l'État et des SAGE pour l'animation de la démarche, les études, les travaux, l'évaluation du projet, la communication sur les actions et la sensibilisation des acteurs et des habitants.

3 Les actions menées en 2025



Bilan global des actions menées en 2025



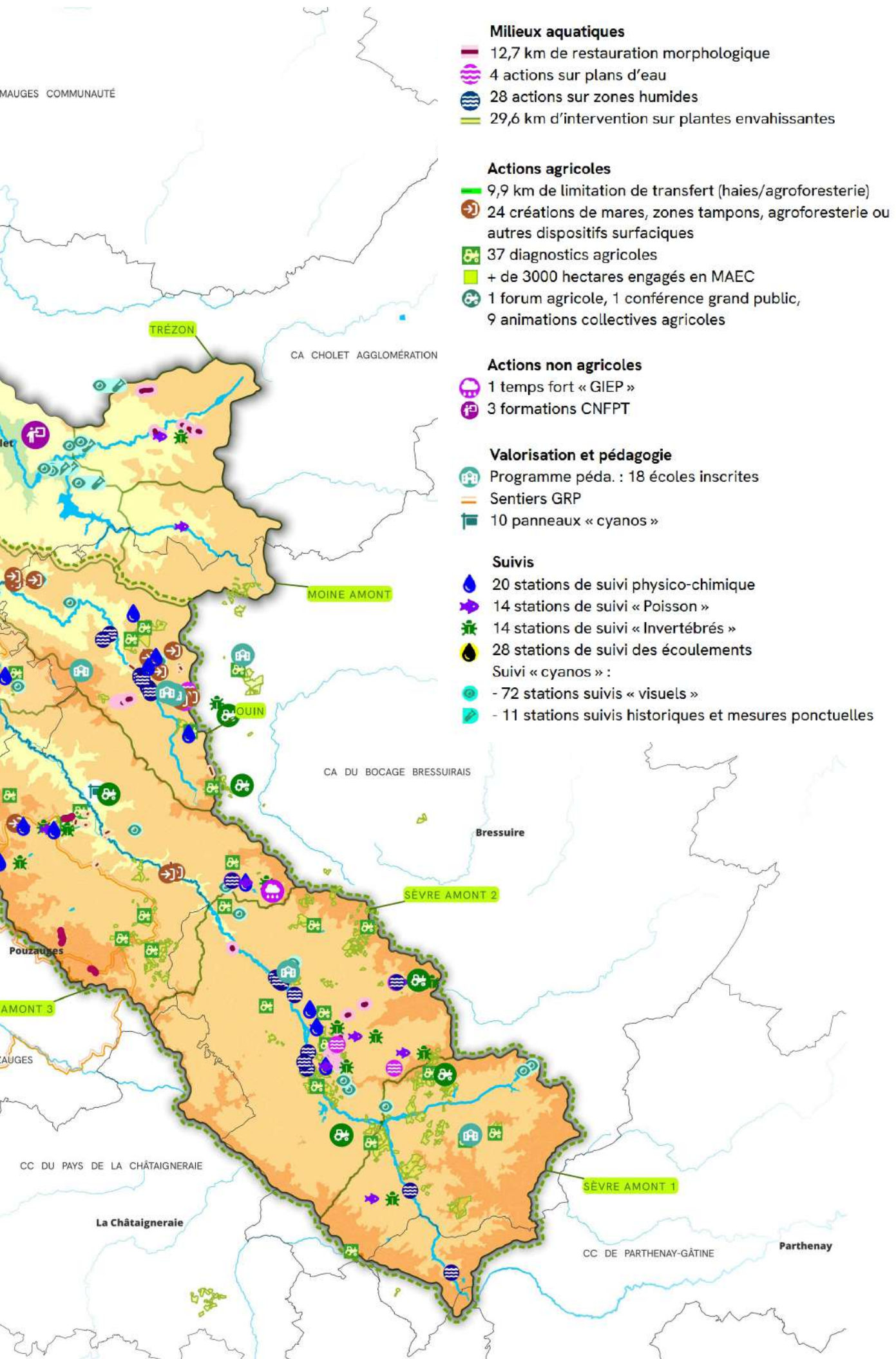
0 5 10 km



Consulter la carte en détail :

<http://sevre-nantaise.com/rapport-activite-25/carte>

MAUGES COMMUNAUTE





Améliorer la qualité de l'eau

La qualité de l'eau et des milieux aquatiques est globalement dégradée sur le bassin versant. C'est pourquoi la Commission Locale de l'Eau a défini comme enjeu prioritaire l'amélioration de la qualité de l'eau.

Améliorer les connaissances



Pêche scientifique à l'électricité sur le ruisseau du Marchais (Hydroconcept – 22 Avril 2025, Deux-Sèvres)

Le suivi de la qualité de l'eau et des indicateurs biologiques

Chaque année, l'EPTB de la Sèvre Nantaise programme des campagnes de mesure, en complémentarité avec les autres opérateurs, sur les compartiments « eau » (physico-chimie, pesticides et autres micropolluants) et « biologie » (poissons et macro-invertébrés benthiques).

Les résultats des analyses sont publiés au fur et à mesure de leur bancarisation.

www.sevre-nantaise.com/observatoire/theme/qualite-de-l-eau

Chiffres clés

Suivi de la qualité de l'eau

20

stations suivies

14

macropolluants

jusqu'à

635

micropolluants

(pesticides, 25 PCB, 31 PFAS, ...)

~67 000

analyses de la qualité de l'eau
(mesures in-situ et analyses en laboratoire)

Suivi des indicateurs biologiques

14

campagnes piscicoles

14

campagnes macro-invertébrés benthiques

Screening de la contamination chimique des cours d'eau du bassin versant Sèvre Nantaise

Près d'un millier de substances chimiques ont été recherchées jusqu'à aujourd'hui dans les eaux du bassin. L'EPTB a lancé courant 2025 le prototypage d'une visualisation synthétique de ces données permettant

de détecter plus facilement l'apparition de nouvelles substances, le non-respect des objectifs et les tendances. Ces travaux seront finalisés en 2026 et alimenteront la future stratégie d'action 28-33.

Les autres travaux de l'observatoire

- › Développement d'un script d'analyse des livrables des laboratoires : vérifications de la conformité avec les commandes et le respect des normes.
- › Collecte et publication des relevés piézométriques des eaux souterraines.
- › Relevés hautes-fréquences de la pluviométrie dans l'outil Niv'Eaux (toutes les 10 min.). En cas de dépassement de seuil, l'outil envoie un SMS aux utilisateurs inscrits.
- › Suivi des étiages en temps réel.
- › Nouveautés dans Sysma pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des travaux :
 - intégration régulière des données nominatives du cadastre.
 - nouvelle organisation des données « milieux aquatiques ».

Niveaux :

sevre-nantaise.com/niveaux

Sysma :

sevre-nantaise.com/sysma

Observatoire :

sevre-nantaise.com/outil-observatoire

Migration de l'infrastructure web

Pour mener à bien ses missions, l'EPTB de la Sèvre Nantaise s'appuie sur de nombreux outils informatiques ayant tous le point commun d'être disponibles sur internet. Sites publics, extranets partenaires, outils internes... À ceci vient s'ajouter l'hébergement des outils pour le compte d'autres structures dans le cadre de la démarche de mutualisation lancée il y a 6 ans.

Au total, il s'agit donc de près de 50 outils nécessitant un hébergement web sûr et performant.

Au cours de l'année 2025, le pôle Analyse Territoriale et Systèmes d'information a engagé une série de tests afin de migrer vers une infrastructure cloud plus sécurisée et évolutive. Les solutions sélectionnées

combinent virtualisation, réplication temps réel, surcouches de sécurité et solutions en monitoring. Elles sont toutes open-source et constituent des standards dans le monde de l'hébergement web. Ces solutions garantissent à l'EPTB l'indépendance dans ses choix et une maîtrise complète de son infrastructure tout en optimisant les coûts associés.

Ces nouvelles solutions ont été déployées fin 2025.

Suivi des cyanobactéries

En 2025, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a poursuivi le suivi annuel des cyanobactéries sur la Moine et l'aval de la Sèvre Nantaise. Il a confié à un cabinet d'analyses biologiques la réalisation de prestations visant à :

- disposer de mesures précises de cyanobactéries planctoniques pour répondre aux questions des riverains, élus, etc ;
- apprécier l'évolution interannuelle du développement de cyanobactéries planctoniques ;
- évaluer l'effet / impact de mesures potentiellement prises localement en été 2025 ;
- (re)confirmer la présence de cyanobactéries benthiques et préciser les espèces incriminées

En 2025, les résultats sont similaires à la saison précédente.



Prélèvement sur la Moine à Clisson

Attention particulière

Une vigilance accrue est nécessaire face aux cyanobactéries benthiques, qui se développent sur les sédiments ou les macrophytes.

Ces espèces, souvent productrices de neurotoxines (anatoxines), sont liées à des cas de mortalité canine (ex. : Loire, Tarn).

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a participé à deux événements en 2025 :

- **4-5 mai** : publication scientifique exposée à la Conférence internationale sur les cyanobactéries toxiques.
- **20 mai** : intervention à la journée du Groupement d'Intérêt Scientifique sur les cyanobactéries benthiques, présentant le réseau d'observateurs du bassin.



Observation visuelle – réseau EPTB de la Sèvre Nantaise

Réseau d'observations visuelles des blooms de cyanobactéries

Chiffres clés :

72
stations

27

observateurs actifs
(stable)

4 557

courriels envoyés

3 565

sms envoyés

658
relevés
(- 248)

137

comptes « alerte
sms/mails »
(+ 8)

Lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a identifié deux leviers majeurs pour améliorer la qualité de l'eau vis-à-vis des pressions liées à l'activité agricole. Le premier concerne **l'évolution des pratiques agricoles** et, plus largement, des systèmes d'exploitation. Le second vise à mobiliser **l'aménagement du territoire** pour réduire le transfert de polluants depuis les parcelles

agricoles vers le réseau hydrographique. Porte d'entrée principale de la démarche proposée aux agriculteurs sur le territoire, le **diagnostic de projet individuel** doit, in fine, permettre l'élaboration d'un projet structurant le parcours à suivre pour atteindre les changements visés.

37

diagnostics individuels

Les diagnostics agricoles, saisis par les partenaires sur la plateforme de l'EPTB de la Sèvre Nantaise, permettent :

- d'évaluer les systèmes et pratiques des exploitations,
- d'orienter vers les MAEC et des méthodes réduisant les intrants,
- d'identifier les exploitations souhaitant limiter les transferts de pollution (haies, agroforesterie, etc.),
- d'intégrer les agriculteurs dans le dispositif d'accompagnement de l'EPTB.

Travaux de limitation des transferts de pollution

Les travaux de limitation des transferts de pollution sont réalisés sur le Blanc, l'Ouin, les cours d'eau dits à potentiels salmonicoles et le périmètre de protection éloigné du captage du Longeron. Il s'agit de :

- plantation de haies,
- création de zones tampons,
- création de mares,
- plantation en agroforesterie.

Les travaux réalisés visent à retenir l'eau près des parcelles agricoles pour favoriser les phénomènes d'auto-épuration.

Chiffres clés

10 km
de haies plantées

14 fermes
concernées

17 ha
d'arbres plantés en agroforesterie (soit plus de 12 000 arbres)

10 mares
créées ou restaurées



Création d'une mare et d'un abreuvoir sur l'Ouin

Des événements marquants

Un forum agricole a été co-organisé en janvier entre l'EPTB de la Sèvre Nantaise et les partenaires agricoles. Intitulé « Le climat change, je change aussi », il a rassemblé près de **120 personnes dont 80 agriculteurs**. La matinée s'est déroulée autour de conférences, avec Serge Zaka, agronome et docteur en agroclimatologie, la ferme de Thorigné d'Anjou et d'une table ronde. Trois ateliers sur le terrain étaient prévus l'après-midi.

En mars, **une visite du captage d'eau potable du Longeron, réservée aux agriculteurs**, a été réalisée avec Mauges Communauté. Une dizaine de personnes étaient présentes.



Gestion quantitative de la ressource en eau

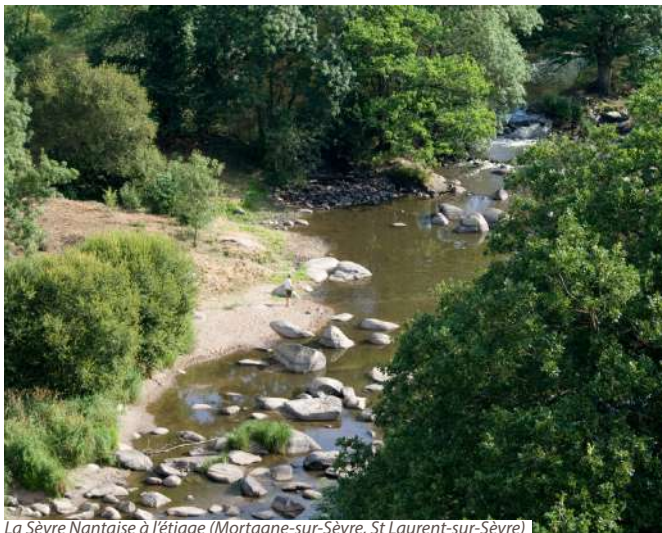
Vers un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Sèvre Nantaise s'est engagée par délibération du 19 mars 2024 à élaborer une feuille de route pour un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

La feuille de route a été travaillée tout au long de l'année 2025, en commission technique « Gestion Quantitative » du 16 juin 2025, en bureau de la CLE du 16 octobre 2025 puis en CLE du 24 novembre 2025. Elle a été validée par la CLE réunie en séance plénière le 15 décembre 2025 ainsi que par le Comité syndical de l'EPTB de la Sèvre Nantaise, le 22 janvier 2026.

La feuille de route a pour objet de mentionner :

- les objectifs et principes de la démarche,
- décrire la gouvernance mise en place,
- recenser les nouvelles études à lancer,
- fixer le calendrier et identifier les engagements des différents partenaires.



La Sèvre Nantaise à l'étiage (Mortagne-sur-Sèvre, St Laurent-sur-Sèvre)

Qu'est ce qu'un PTGE ?

Un PTGE est défini comme une démarche de co-construction entre tous les représentants des usagers de l'eau, consistant à :

- réaliser un diagnostic des ressources disponibles et des besoins actuels des divers usages et anticiper leur évolution, en tenant compte du contexte socio-économique et du changement climatique ;
- identifier des programmes d'actions possibles pour atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins, ressources et bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, contenant un volet de recherche de sobriété et d'économies d'eau des différents usages ;
- retenir l'un de ces programmes sur la base d'évaluations proportionnées, notamment économiques et financières ;
- mettre en place les actions retenues ;
- suivre et évaluer leur mise en œuvre.

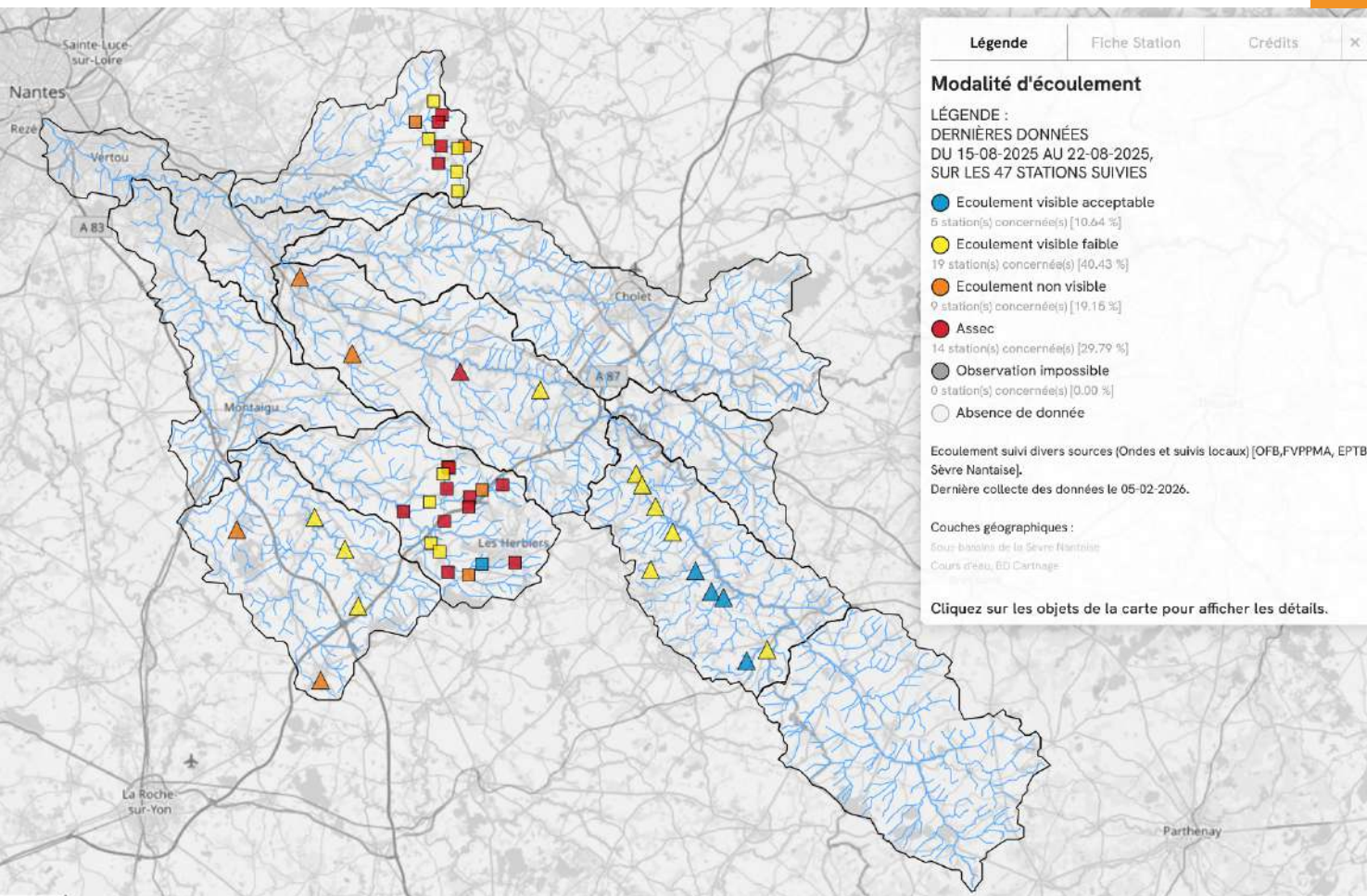
Suivi de la révision du PPRI de la Sèvre Nantaise

L'aléa de référence du futur PPRI a été validé le 4/10/2024. L'EPTB a relayé ces cartographies sur son site dédié aux inondations. L'EPTB suit les étapes suivantes de construction du futur PPRI (analyse des enjeux, zonage réglementaire et règlement).

Consultez la nouvelle cartographie d'aléa :

<https://inondations.sevre-nantaise.com/cartographie-du-risque.php>

L'état des écoulements début août



Le suivi en temps réel des étiages

Sur notre bassin versant, la gestion des étiages est un enjeu majeur pour préserver les milieux aquatiques et anticiper les tensions sur la ressource en eau. Les techniciens de l'EPTB de la Sèvre Nantaise suivent plus particulièrement les secteurs de la Sanguèze amont et de la Grande Maine amont, l'OFB et la Fédération de Pêche alimentent également leur réseau de stations.

Pour améliorer le partage d'informations, un dispositif innovant basé sur les outils informatiques open source et mutualisés de l'EPTB a été mis en place.

Grâce à ce système mobilisant les outils Sysma et OBS, **les données de suivi des écoulements et les photos collectées sur le terrain par la Fédération de pêche de Vendée, l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'EPTB, sont automatiquement centralisées et publiées sur une carte interactive accessible sur notre site web.**

Ces suivis d'écoulements sur les petits cours d'eau constituent des indicateurs primordiaux pour améliorer la compréhension du fonctionnement des bassins, identifier les secteurs en tension et adapter les actions de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Chiffres clés

28
stations

413
relevés d'écoulement
réalisés par l'EPTB



Amélioration de la qualité des milieux aquatiques

Les interventions sur les milieux aquatiques contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau : meilleure oxygénation, auto-épuration favorisée, sédimentation des matières en suspension, etc.

Notons que l'année 2025, c'est aussi :

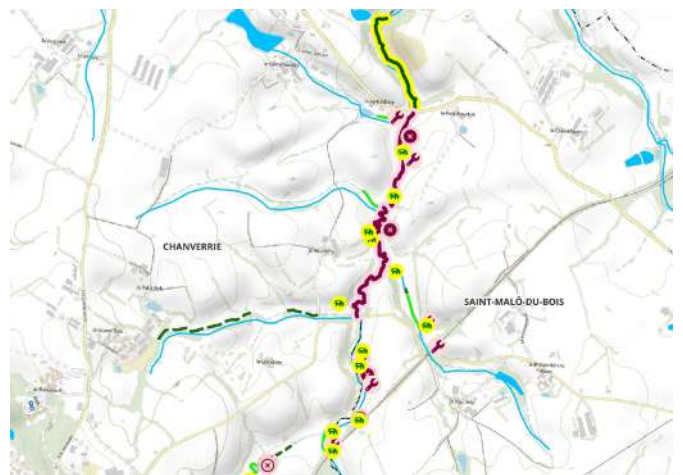
- la vidange du plan d'eau du Tarpon (0,7 ha), situé sur le ruisseau du Blanc (restauration en 2026), à Chanverrie et Les Herbiers (85), celles du plan d'eau de Bois frotté (1,2 ha) à Cerizay (79) et de l'étang de la Plainelière (0,8 ha) à Courlay (79) et la restauration des cours d'eau et des sites concernés
- la restauration du ruisseau de la Grande Cousinière (1 100 ml), affluent de l'Ouin, à Mauléon (79), celle du ruisseau de la Poisotière (1 700 ml cumulés sur 3 secteurs), affluent de la Grande Maine, à Beaurepaire (85)
- des interventions ponctuelles sur 1 600 ml (bouturages de saules, rétrécissement du lit mineur, etc.), sur la Sèvre Nantaise, entre La Pommeraie-sur-Sèvre (85) et Saint-Amand-sur-Sèvre (79)
- des travaux de 2023 ou 2024, relancés et finalisés : restauration du ruisseau de la Foye (100 ml) à Saint-André-sur-Sèvre (79), de la Sèvre nantaise (600 ml) et du site de Grand moulin (étang vidangé de 12 ha), propriété de l'EPTB, à Vernoux-en-Gâtine (79), reprise d'aménagements (200 ml) sur le ruisseau du Coudreau, à Mauléon (79), restauration des ruisseaux de la Cacaudière (550 ml), de la Fontaine de Montbail (250 ml), de la Tréquinière (495 ml) en Vendée, restauration des sites de 2 étangs vidangés en 2024 (2 200 m²), à Montournais (85).

La restauration du ruisseau du Blanc et de ses affluents (85)

Le ruisseau du Blanc (11 km) et ses affluents (26,7 km) arrosent les communes des Herbiers, Les Epesses, Chanverrie, Saint-Malo-du-Bois et Saint-Laurent-sur-Sèvre, avant de rejoindre la Sèvre nantaise. Depuis 2021, des travaux visent à restaurer la morphologie et la petite continuité écologique de ces cours d'eau.

En 2025, un linéaire de **3 175 ml** de ruisseaux a été traité sur une partie médiane du bassin. Sur le Blanc et les ruisseaux de l'Auraire, de la Jarlandière, du Petit-Bois, du Vau-Joly, du Grand-Bois, les travaux suivants ont été réalisés :

- effacement du seuil et installation de **4 passerelles** en lieu et place de 6 passages à gué supprimés et restauration de **4 passages busés**
- rehaussement des lits mineurs par recharge alluvionnaire,
- création de lits d'étiage, de banquettes végétalisées, de séquences radiers-fosses, rééquilibrage global de la granulométrie.



Création de banquettes latérales et resserrement du lit mineur.

La restauration du ruisseau du Grand Ry à La Samillière (La Gaubretière - 85)



Remise en talweg et reméandrage du Grand Ry

Le ruisseau du Grand Ry, affluent rive droite de la Grande Maine et d'une longueur de 11,5 km, traverse les communes des Herbiers, La Gaubretière et Beaurepaire. Depuis 2019, des travaux importants ont visé à rétablir la continuité écologique sur son linéaire. Ils sont complétés par une restauration morphologique, comme celle réalisée en 2025 à la Samillière, où le Grand Ry était fortement dégradé.

Les travaux ont permis de reconstituer dans le talweg d'origine un nouveau lit méandrique avec l'aménagement d'un lit d'étiage et le développement d'une alternance fosses/radiers. Le fond du lit a été rehaussé par recharge granulométrique sur sa partie amont.

Sur **450 ml**, le lit artificiel a été comblé, la prairie sur laquelle s'écoulait le cours d'eau a été restaurée et nivelée, les ouvrages qui le franchissaient ont été supprimés.

Mesures d'accompagnement sur l'ensemble des secteurs

En complément des travaux, des actions de protection des cours d'eau sont menées. L'installation de clôtures, de gués, d'abreuvoirs en préservant les cours d'eau et leurs berges du piétinement par le bétail et le renforcement de la ripisylve aident à cette reconquête et confortent la pratique de l'élevage. Notons à ce propos qu'une concertation soutenue avec les propriétaires-exploitants est gage de réussite de toute restauration de cours d'eau.

- › 10 puisards installés dans les prairies riveraines
- › 1 aménagement de sorties de drains
- › 3 200 ml de clôtures posées
- › 150 ml de plantations
- › 5 mares créées ou restaurées
- › 7 passages à gué créés ou restaurés
- › 11 passerelles créées ou restaurées
- › 9 points d'abreuvement aménagés

Légende des cartes :

— Linéaires de restauration morphologique

Intervention sur ouvrages :

- ⊕ Installation d'une passerelle
- ⊖ Suppression d'un obstacle
- ↔ Remplacement ou recalage d'un ouvrage
- ⊛ Aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole

Autres interventions :

- 🌱 Plantations
- 🌿 Restauration de ripisylve
- 🐄 Installation d'abreuvoirs
- 🚧 Installation de clôtures

Interventions sur plantes envahissantes :

- 🌿 Linéaires
- 🍷 Stations ponctuelles

La restauration du ruisseau des Petites Souches, à Mauléon (79)

Le ruisseau des Petites Souches (2 400 ml) est un affluent du ruisseau du Coudreau, lui-même affluent de l'Ouin. Il a subi diverses altérations : rectification et recalibrage du lit, création d'un lit perché, etc. Aussi, en 2025, une restauration du cours d'eau a été réalisée sur sa partie aval (**1 100 ml**). En 2026, une seconde tranche concernera l'amont.

De septembre à mi-octobre, plusieurs interventions ont été réalisées :

- réduction de la section du lit mineur par recharge granulométrique et création de banquettes
- remise en fond de vallée du ruisseau et comblement de l'ancien lit perché
- reméandrage et reconnexion avec les prairies humides
- suppression de passages busés ou remplacement par des passages à gué.

Sur un tronçon à forte pente, un ancrage de gros blocs dans le lit mineur a précédé la recharge alluvionnaire. Une population de campagnol amphibie a été préservée par la matérialisation de zones refuges.



Reméandrage et remise en talweg



Remise en talweg, reméandrage, passage à gué et point d'abreuvement

La restauration du ruisseau de la Fontaine de Compensé, à Sèvremont (85)

Les têtes de bassin versant sont les tout petits cours d'eau qui émergent des zones de sources. Bien souvent, ces espaces sont reconnus « réservoirs de biodiversité ». Ils sont essentiels à la protection des milieux aquatiques. Le ruisseau de la Fontaine de Compensé bénéficie de ce statut : il abrite de belles populations de chabots et de vandoises.

Fin 2023, un agriculteur signale des difficultés d'entretien d'un pâturage, autour du ruisseau et d'une mare : cours d'eau piétiné par les bovins, tronçon busé, lit mineur incisé par endroits et déplacé du fond de vallée. Les travaux ont permis le débusage du ruisseau, de restaurer son lit mineur sur **400 ml** par recharge alluvionnaire, sa remise en talweg et son reméandrage.

Début 2026, des plantations viendront finaliser l'opération.

La restauration de la continuité écologique sur le ruisseau du Marchais, à Moncutant-sur-Sèvre (79)



Rétablissement de la continuité écologique et recharge granulométrique

Le ruisseau du Marchais est un affluent rive droite de la Sèvre Nantaise, sur la partie amont du bassin versant. Des travaux réalisés en 2025 ont permis de restaurer la continuité écologique sur trois secteurs, à Courlay ou Moncutant-sur-Sèvre : effacement de l'étang de la Plainelière, suppression d'un pont effondré à la Rênelière et traitement d'un seuil au lieu-dit le Petit-Milly.

Sur ce secteur, une chute d'eau de plus de 80 cm s'était formée au niveau du pont de l'ancienne voie ferrée. Pour rétablir la continuité écologique, cet obstacle a été supprimé par l'installation, juste en aval, d'une dizaine de radiers. Ils permettent de retrouver progressivement le niveau du radier maçonné. Cet aménagement, réalisé sur environ **200 ml**, permet désormais à la faune aquatique de franchir à nouveau cet obstacle, bloquant auparavant leurs déplacements.

La restauration du ruisseau de la Mariolière, à Moncutant-sur-Sèvre (79)

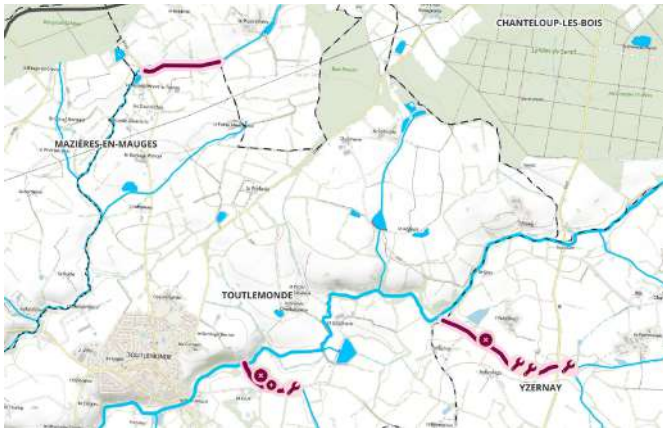
Il y a trois ans, une nouvelle station d'épuration (STEP) a été mise en service à Moncutant-sur-Sèvre. Depuis, les effluents traités se déversent dans la Sèvre nantaise et non plus dans le ruisseau de la Mariolière. Une restauration du ruisseau a donc pu être engagée cette année.

Au débouché immédiat de la zone urbaine de Moncutant, une très forte incision était observée sur une centaine de mètres du cours d'eau. Afin de stabiliser le lit, le rehausser et limiter l'érosion, une couche d'argile a été recréée sur le fond, des radiers y ont été ancrés, accompagnés d'un apport en matériaux grossiers. À l'aval, une recharge alluvionnaire a été réalisée en continu sur **1 800 ml** de lit mineur et le ruisseau, busé sur près de **25 ml**, a été remis au jour. Des banquettes végétalisées ont été installées sur 180 ml. Un étang de 370 m² a également été déconnecté du cours d'eau et réduit en une mare de 80 m².



Reméandrage, recharge granulométrique et création de banquettes

La restauration des cours d'eau sur le bassin versant du Trézou, à Yzernay et Toutlemonde (49)



Remise en talweg et reméandrage du ruisseau du Pinier

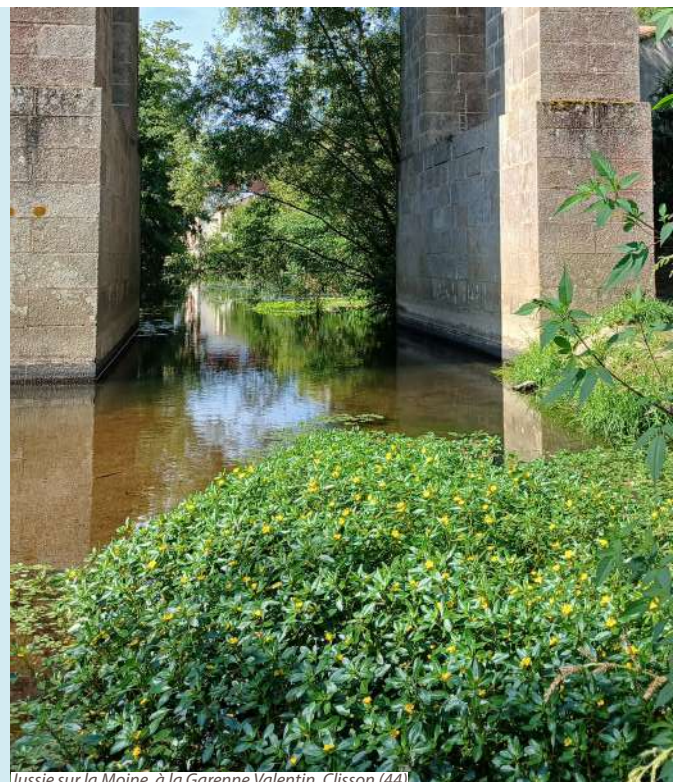
Le bassin versant du Trézou alimente en eaux brutes le captage en eau potable de Ribou-Verdon, stratégique pour Cholet agglomération qui pilote un important programme d'actions visant à la reconquête de la qualité de ces eaux. Dans ce cadre, l'EPTB de la Sèvre Nantaise est maître d'ouvrage des travaux de restauration morphologique des cours d'eau sur le Trézou et ses affluents. Depuis 2021, plus de **15 km** de ruisseaux ont bénéficié de travaux !

En 2025, les actions ont été réalisées sur un affluent du Trézou, à Yzernay et sur le ruisseau du Pinier à Toutlemonde, au cours des mois de juillet à septembre. Sur l'affluent du Trézou, **1** ouvrage de franchissement a été supprimé et **3** autres ont été remplacés afin de restaurer la continuité écologique. La restauration morphologique a concerné **1 200 ml** du cours d'eau et a consisté en une recharge granulométrique en continu et un retalutage des berges sur **800 ml** et à une recharge en taches sans retalutage sur **400 ml**. La recharge alluvionnaire a permis également de rehausser le lit du cours d'eau sur un secteur où il était fortement incisé. Sur le ruisseau de Pinier, un passage à gué a été effacé et remplacé par un ouvrage de franchissement, une buse d'un diamètre de **1,20 m** a été posée et semi-enterrée sur un secteur où le libre écoulement des eaux avait été altéré. Enfin, le cours d'eau a bénéficié d'une recharge granulométrique et d'un retalutage des berges sur plus de **200 ml** et d'un reméandrage sur **300 ml**.

Espèces exotiques envahissantes

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a poursuivi ses actions sur les espèces végétales envahissantes (EvEE), notamment d'arrachage manuel de la Jussie. De mai à septembre 2025, ce sont plus de 50 jours d'intervention réalisés par l'entreprise Sylvarive, couvrant plus de **50 km** de berges (Sèvre nantaise et affluents). Comme en 2024, la Fédération de pêche de Vendée a financé **6 jours** d'arrachage sur le secteur très impacté de Cugand-La Bernardière (85).

Concernant les rongeurs aquatiques envahissants (RAE), les organismes spécialisés dans la lutte (FDGDON 49, FREDON 79 et 6 GDONS en Vendée) ont poursuivi les actions de piégeage. En juillet, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), une conférence-débat a présenté une synthèse, riche d'enseignements et de perspectives, des études menées depuis 4 ans sur les RAE dans le cadre d'un programme de recherche-action conduit entre l'Université d'Angers (laboratoire Biodiv'AG), la FD GDON 49 et l'EPTB de la Sèvre Nantaise.



Jussie sur la Moine, à la Garenne Valentin, Clisson (44)



Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Valorisation du moulin de Nid d'Oie

L'EPTB de la Sèvre Nantaise continue son entreprise de restauration du moulin de Nid d'Oie en partenariat avec l'association Animaje, dans le cadre des chantiers solidaires bénévoles. En 2025, un nouveau projet a été lancé pour la restauration de la salle de la laverie, précédant celle de la roue. Deux chantiers ont été organisés, en avril et en juillet.

À l'occasion des Journées du patrimoine, un temps d'échange a été organisé pour la valorisation du chantier le samedi après-midi au cours de laquelle environ 100 parents, partenaires et élus ont pu découvrir ou apprécier le travail des jeunes bénévoles.

Du jeudi au dimanche, l'EPTB a également participé à une fête internationale du geocaching.



Chantier solidaire d'Animaje au moulin de Nid d'Oie

GRP «Sèvre et Maine» et «Pays de Pouzauges» : de fortes fréquentations

Quatre rando fiches ont été rééditées et mises en ligne. Quelques modifications du tracé ont été apportées pour un plus grand intérêt et un meilleur confort des usagers.

En 2025, le **GRP Sèvre et Maine, boucle du vignoble**, fait l'objet d'un diagnostic complet par les services du Département de Loire-Atlantique associés à LAD* et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.



GRP Sèvre et Maine à Boussay (boucle de Rousselin)

Le site internet «**les 100 secrets de la Sèvre Nantaise**», régulièrement consulté, permet, aux promeneurs et randonneurs de choisir leur parcours en fonction de leurs intérêts et de suivre le cheminement directement sur leur portable.



100secrets.sevre-nantaise.com/theme/randonnee

Valoriser le patrimoine industriel pour mieux restaurer les milieux naturels

Le travail de collecte d'information sur les moulins des affluents de la Sèvre nantaise, est un travail au long court. La collecte d'images ou d'informations se fait progressivement chaque année, notamment dans les différents services d'archives. En 2025, plusieurs rencontres ont été organisées avec les propriétaires du moulin de Sénard en vue d'enregistrer leur témoignage.



Ecole maternelle de Cugand lors du programme pédagogique

Pédagogie dans les écoles

De nombreux enseignants ont décidé de travailler sur le thème de l'eau pendant l'année scolaire 2024-25. **18 écoles** et **42 classes** se sont inscrites au programme pédagogique et ont pu bénéficier de sorties sur le terrain avec plusieurs partenaires : Fédération de pêche de Loire-Atlantique, CPIE Loire-Anjou, maison de la rivière, moulin du Liveau, ... De nouveaux partenaires ont été intégrés : association La Buissonnante (Moncoutant-sur-Sèvre), Pays d'art et d'Histoire du vignoble nantais (Le Pallet), La Solid (Clisson).





Organisation et mise en œuvre

Informer et sensibiliser à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques

Le rôle de la communication de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise est d'informer, sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse et à la fragilité du bassin versant. Notre stratégie de communication répond à trois objectifs : développer une culture commune du bassin versant, renforcer le rôle des acteurs, favoriser une prise de conscience.

Communication numérique

► Le site internet www.sevre-nantaise.com présente le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau, préserver les rivières et leur biodiversité.

Chiffres clés

31
actualités
et dossiers

35 315
visiteurs
uniques
(-9%)

La baisse de fréquentation du site pourrait s'expliquer par l'augmentation des temps passés sur les réseaux sociaux au détriment des sites internet classiques.

Top 5 des articles les plus lus :

1. Les sentiers de randonnée
2. Les études HMUC qu'est-ce que c'est ?
3. La prévision des crues sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise
4. Les pesticides dans l'eau, l'environnement et la santé publique
5. Forum agricole : le climat change et nous ?

► La newsletter a été envoyée 4 fois en 2025.

Chiffres clés

29,8 %
ouvrent la
newsletter
(-1%)

2 246
destinataires

Communication «print»

► Les articles et dossiers de presse

Chiffres clés

13
articles et dossiers
de presse réalisés

et de nombreux retours
presse (papier, digitale,
TV, radio et réseaux
sociaux)

► Réseaux sociaux :

Chiffres clés

Youtube :

6
vidéos sont
en ligne



YouTube

Notre chaîne Youtube :

www.youtube.com/@eptbseverenantaise

- Forum agricole « le climat change, je change aussi ! »
 - » Conférence de Serge Zaka, agronome et docteur en agroclimatologie
 - » Conférence Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49)
 - » Table ronde
 - » Ateliers terrain
- « L'effacement d'étang, une solution pour améliorer la qualité de l'eau »
- « Restauration morphologique des cours d'eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise »

LinkedIn :

275
abonnés



LinkedIn

Notre page LinkedIn

Lancement de notre page Facebook !

La nouvelle page Facebook de l'EPTB de la Sèvre Nantaise est sortie en avril 2025.

Cette page **Facebook** vient compléter nos autres canaux numériques, notamment LinkedIn et YouTube.

Ces outils constituent d'excellents leviers – à la fois pédagogiques, fédérateurs et mobilisateurs – pour sensibiliser et faire évoluer les comportements. Tous les trois renvoient vers notre site Internet, colonne vertébrale de notre communication digitale.

Facebook :

15 671
vues en 2025
(page créée début
avril 2025)

33
publications



facebook

Notre page Facebook

Événements

› La campagne Eco gestes « La rivière commence à la maison »

Ressource essentielle à la vie, l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur pour le bassin versant de la Sèvre Nantaise : aucune de ses masses d'eau n'atteint actuellement le bon état écologique et chimique. Un constat préoccupant qui nous concerne toutes et tous.

C'est pourquoi, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a lancé, en mai, une grande campagne de sensibilisation à la préservation de l'eau. Tous les 2 à 3 mois, des affiches « Bons gestes » ont été diffusées dans les lieux publics, certaines écoles, les Offices de tourisme et auprès de nos partenaires. Les affiches ont également été partagées de nombreuses fois sur les réseaux sociaux.

Cette campagne s'adresse à toutes les personnes dont les gestes du quotidien peuvent aussi impacter la qualité, la quantité de l'eau et la biodiversité de nos rivières..



+ d'infos sur : sevre-nantaise.com/dossier/dossier-la-riviere-commence-la-maison-chaque-geste-compte



Le ruisseau du Marchais (79)

› Tournée d'automne « visite des travaux de l'été sur les territoires prioritaires »

En 2025, près de 15 km de cours d'eau ont été restaurés sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. Reméandrage, restauration du lit et des berges, traitement de la ripisylve, effacement d'obstacles, création d'ouvrages de franchissement, plantation de haies, création de talus... Ces travaux ont été présentés lors d'une tournée d'automne organisée en plusieurs temps. Une vingtaine de personnes (élus, agents, partenaires...) s'est retrouvée entre novembre et décembre autour des ruisseaux du Marchais et de la Mariolière à Moncoutant-sur-Sèvre (79) ; de la Fontaine de Compensé à La Flocellière (85) ; du Grand Ry à La Gaubretière (85).

› Formation des élus en mutualisation avec le CPIE Logne et Grand Lieu

Les élus du Comité Syndical et les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise suivent, depuis 2022, un cycle de formations dédié à l'eau. Ces ateliers de formation ont été proposés aux élus de trois bassins versants : Syndicat de Grand Lieu Estuaire, Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay et EPTB de la Sèvre Nantaise, avec l'appui du CPIE Logne et Grand-Lieu.

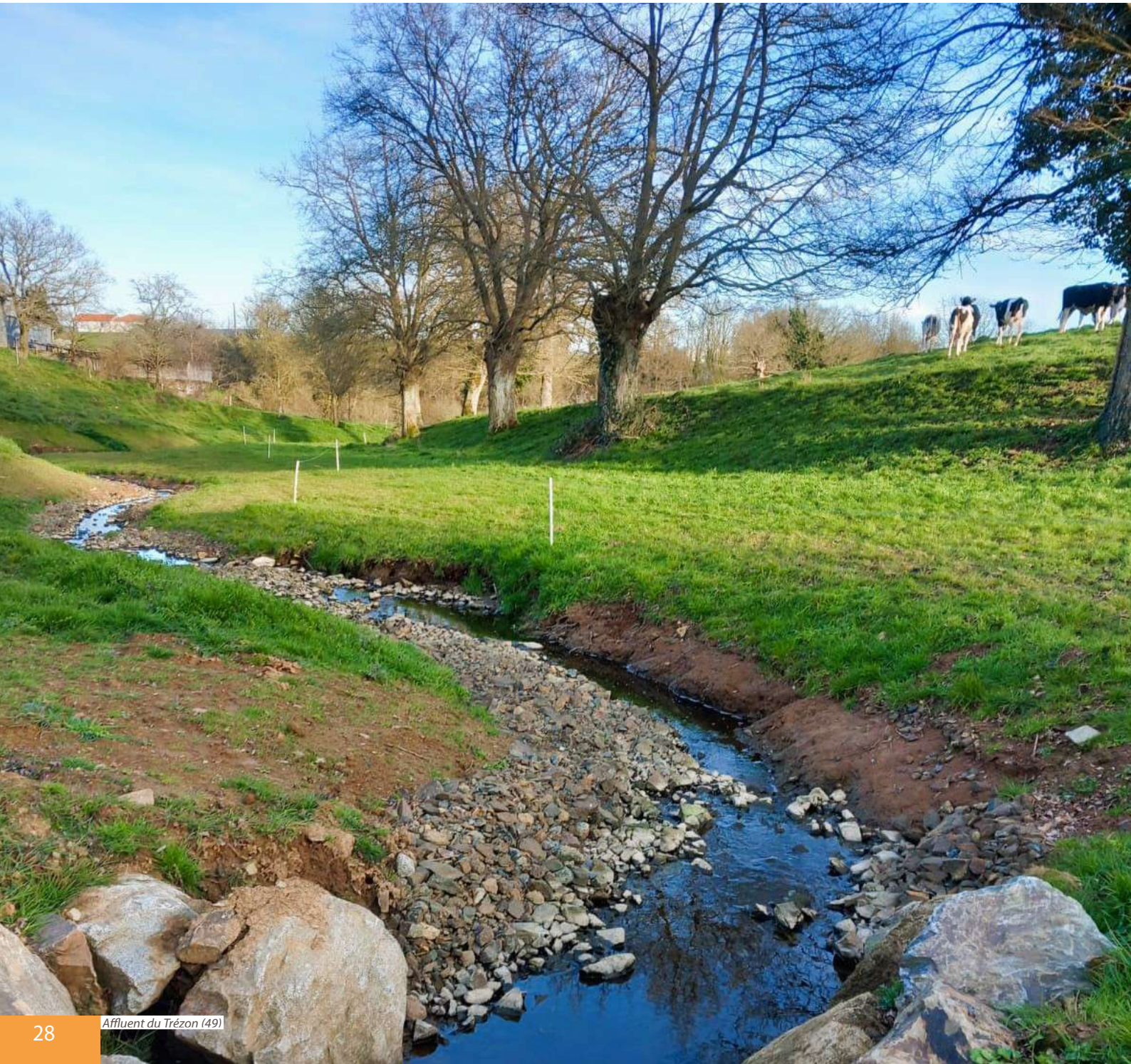


Colloque «Eau et urbanisme» à Montaigu-Vendée

Cette année, un colloque « Eau et Urbanisme » a été organisé à Montaigu-Vendée, le 2 décembre.

4

Vie et fonctionnement de la structure



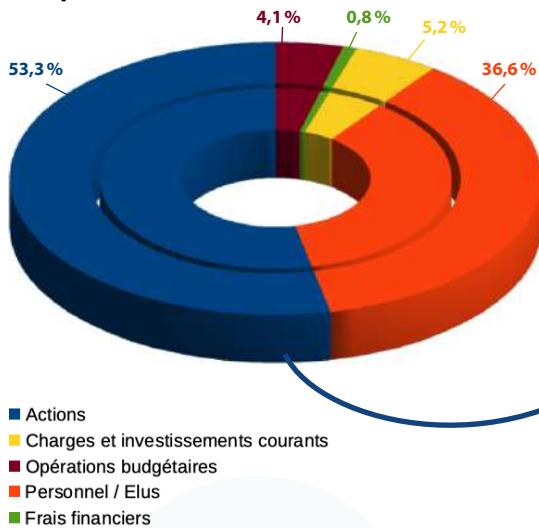
Finances

Les dépenses de l'EPTB Sèvre Nantaise sont principalement inscrites à la section de fonctionnement. Ces dépenses concernent les charges de personnel, les charges courantes, la dette et les actions réalisées.

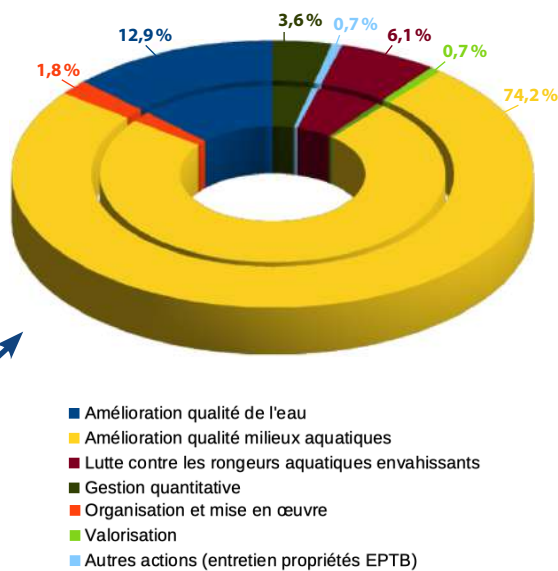
Ne disposant pas de fiscalité propre, l'établissement perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement de ses actions des participations des collectivités adhérentes, des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des Régions Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine, des Départements (Vendée et Loire-Atlantique), de l'État et de l'Union Européenne.

L'exécution budgétaire 2025 (investissement et fonctionnement confondus)

> Dépenses : 3 830 k€



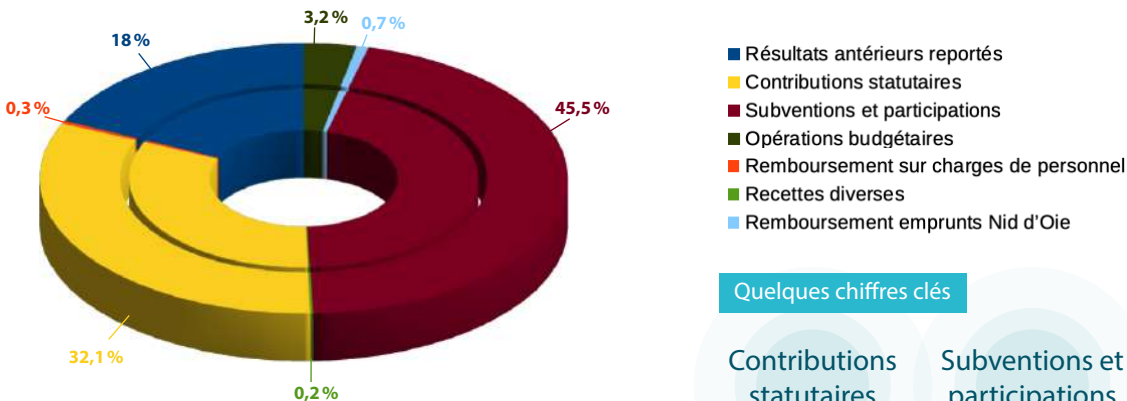
> Zoom sur les actions...



Quelques chiffres clés



> Recettes : 4 396 k€



Quelques chiffres clés



Les membres élus du Comité Syndical de l'EPTB de la Sèvre Nantaise



Le Président et les membres du Bureau

- › Florent Limouzin - Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise (Terre de Montaigu - Communauté d'Agglomération)
- › Pascal Lagoguée - 1^{er} vice-Président, référent « Quantité d'eau » (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais)
- › Sylvie Rochais - 2^e vice-Présidente (Cholet Agglomération)
- › Bernard Bellanger - 3^e vice-Président, référent « Valorisation, communication, pédagogie » (Clisson Sèvre & Maine Agglo)
- › Hervé Bréjon - 4^e vice-Président, référent « Qualité de l'eau » et territoire du Blanc (Communauté de Communes du Pays de Mortagne)
- › Philippe Bâcle - 1^{er} membre du Bureau (Communauté d'Agglomération Mauges Communauté)
- › Christian Merlet - 2^e membre du Bureau (Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts)
- › Elhadi Azzi - 3^e membre du Bureau (Nantes Métropole)

Les membres du Comité syndical

Conseil départemental de Loire-Atlantique

- › Ugo Bessière
- › Jean-Luc Séchet

Conseil départemental du Maine-et-Loire

- › Xavier Testard

Conseil départemental de Vendée

- › Cécile Barreau

Conseil départemental des Deux-Sèvres

- › Olivier Fouillet

Cholet Agglomération

- › Jean-François Bazin
- › Christophe Piet
- › Dominique Séchet
- › Régis Wirtz

Clisson Sèvre & Maine Agglo

- › Bruno Cormerais
- › Pascal Dabin
- › Denis Thibaud

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais

- › Jacques Billy
- › André Boissonnot
- › Guy Brémaud

Communauté d'agglomération Mauges Communauté

- › Yannick Benoist
- › Cyrille Chiron
- › Paul Nerrière

Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

- › Véronique Sabiron

Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie

- › Bernard Mottard

Communauté de Communes du Pays des Herbiers

- › Jean-Louis Launay
- › Jean-Yves Merlet
- › Pierre Pluchon

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

- › Anne Roy
- › Christian Pelletier

Communauté de Communes du Pays de Mortagne

- › Marcel Brosset
- › Jean-François Fruchet

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts

- › Jacky Dallet
- › Alain Godard

Communauté de Communes Sèvre & Loire

- › Jean-Luc Chaigneau
- › Gilles Mériodeau

Communauté de Communes Val de Gâtine

- › Pascal Olivier

Nantes Métropole

- › Rodolphe Amailland
- › Isabelle Leray

Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération

- › Adrien Baron
- › Jean-Michel Brégeon
- › Damien Grasset

Commune nouvelle du Beugnon-Thireuil

- › Fabienne Proust

L'équipe de l'EPTB de la Sèvre Nantaise



› **Astrid Passemard-Gadet 11**
Directrice

› **Amélie Richard 12**
Chargée de communication

Pôle Administration générale - Finances

› **Michaël Forest 7**
Responsable de pôle

› **Valérie Manson 19**
Assistante administrative et finances

› **Coline Ménard***
Assistante administrative

› **Frédérique Minguet 14**
Assistante finances et ressources humaines

› **Martine Rousseau***
Chargée des finances

Pôle Analyse territoriale - Systèmes d'information

› **Sébastien Renou 9**
Responsable de pôle

› **Stella Guillemot 2**
Technicienne SIG

› **Antoine Rivière***
Chargé de mission

Pôle Eau et Territoires - SAGE

› **Laurent Mounereau***
Responsable de pôle
(départ en novembre 2025)

› **Mélanie Baillard 16**
Chargée de mission agricole

› **Aude Berthomier 3**
Chargée de mission
Valorisation - pédagogie

› **Yann Binaut 21**
Chargé de mission agricole

› **Line Fillonneau 17**
Chargée de mission Actions non agricoles

› **Anthony Thomas***
Chargé de mission Gestion quantitative
(départ en juin 2025)

Pôle Actions territoriales

› **Xavier Grillo 8**
Responsable de pôle

› **François Cailleaud 20**
Technicien de rivière

› **Damien Gallard 4**
Technicien de rivière

› **Clément Joubel 1**
Technicien de rivière

› **François Massonnaud 6**
Technicien de rivière

› **Aurianne Regi 5**
Technicienne de rivière

› **Muriel Ribeyrolles***
Technicienne de rivière

› **Anthony Thomas***
Chargé de mission Milieux Aquatiques
(départ en juin 2025)

Les élus du Bureau présents

› **Florent Limouzin 10**
Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

› **Pascal Lagoguée 18**
1^{er} vice-Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

› **Sylvie Rochais 13**
2^e vice-Présidente de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

› **Hervé Bréjon 15**
4^e vice-Président de l'EPTB de la Sèvre Nantaise

*Absent



La Sèvre nantaise à Boussay (lieu-dit Chevalier - 44)

Les collectivités membres de l'Établissement public de la Sèvre Nantaise :

